

## Règlement section 1/10N piste

Les participants acceptent ce règlement ainsi que le règlement interne FBA.

président de section Leo Heremans

[IcOnRoad@fba-rc.be](mailto:IcOnRoad@fba-rc.be)

### **J. Appendix: Spécifications Techniques 1/10 Nitro**

#### **B1 MOTOR**

En cas de fraude moteur, le résultat du jour est effacé + le meilleur résultat de l'année.

- ✓ La cylindrée totale des moteurs doit être de 2.11 cc.
- ✓ Ils doivent être refroidis par air, avec une admission par valve rotative avant.
- ✓ Les moteurs peuvent avoir un maximum de quatre lumières dans la chemise, incluant la lumière d'échappement, visibles lorsque le piston est à sa position la plus basse (point mort bas).
- ✓ Aucune sorte d'alimentation forcée (suralimentation) n'est autorisée.
- ✓ Aucune forme d'admission variable n'est autorisée.
- ✓ Seules les bougies à incandescence sont autorisées.
- ✓ Une échancrure de la jupe de piston est autorisée.
- ✓ Des gorges ou des trous dans la chemise sont autorisés pour le refroidissement tant qu'elles ne dépassent pas le haut du piston lorsqu'il est au point mort bas.
- ✓ Les bougies standard ou Turbo sont autorisées.
- ✓ Lorsque nous parlons de trous, il s'agit d'un trou complètement entouré par le matériau  
Voir règlement EFRA 2019

#### **B2 ESSENCE ET RESERVOIR**

- ✓ Capacité du réservoir à carburant : 75 cc.
- ✓ Des inserts amovibles dans le réservoir sont interdites.
- ✓ Seulement le carburant conforme au test du Nitromax 16% EUR.
- ✓ Les additifs suivants sont formellement interdits TOLUENE, PEROXYDE D'HYDROGENE
- ✓ Seuls le méthanol, l'huile et le Nitro méthane à 12.5% maximum en volume sont autorisés.
- ✓ La capacité du réservoir est mesurée, y compris le filtre, le tuyau d'essence, etc.

#### **B3 ECHAPPEMENT**

- ✓ L'échappement doit être monté horizontalement
- ✓ Le pot d'échappement doit satisfaire aux normes actuel EFRA. ( voir [www.EFRA.ws](http://www.EFRA.ws) mufflers list).
- ✓ Toutes les lignes d'échappement qui sont sur la liste EFRA de l'année ainsi que ceux qui sont sur la liste l'année précédente peuvent être utilisés.
- ✓ Diamètre maximum de la sortie du silencieux : 5,20mm. Longueur minimum de la sortie du silencieux : 10mm.  
Max. 85db
- ✓ Le numéro d'homologation EFRA doit être gravé dans le pot.
- ✓ Il ne peut pas produire plus de 85db mesuré à une distance de 10 m.
- ✓ L'usage d'un INS-Box EFRA révisé est obligatoire. INS-Box doit être original, chaque modification interne sera puni avec exclusion du course concernée, après constatation.

#### **B4 CARROSSERIE**

- ✓ Les carrosseries suivantes sont admises : Touring car (sedan) body's 2 or 4 doors (GT, Sportscars interdit)
- ✓ La carrosserie doit porter le numéro d'homologation dans la liste actuel EFRA des carrosseries homologuées.
- ✓ La carrosserie doit être fabriquée dans un matériel souple.
- ✓ La carrosserie ne peut pas être découpée plus bas que la ligne de découpe inférieure du pare-chocs. Feux, vitres, grille, etc. doivent être peints dans une couleur contrastante par rapport à la carrosserie.
- ✓ La carrosserie doit être fixée efficacement.
- ✓ La carrosserie doit être peinte. Vitres doivent rester transparentes ou semi-transparentes.
- ✓ L'arrière peut être découpe jusqu' a une hauteur de max. 50mm, mesure avec une platine de 10mm sous le châssis.
- ✓ Le pare-brise avant ne peut pas être découpé, 1 ouverture de maximum max. Ø 60mm est autorisée.
- ✓ Ouverture de maximum Ø 35 mm au-dessus de la moteur pour accès à la bougie.
- ✓ L'antenne peut passer à travers le toit.
- ✓ De petites ouvertures pour antenne, sortie du silencieux et transpondeur sont autorisées, max 10mm, d'autres ouvertures sont interdites.
- ✓ Les vitres latérales antérieures et le pare-brise arrière peuvent être découpées, les vitres latérales postérieures ne peuvent pas être découpées.
- ✓ L'ouverture pour le passage de la sortie du silencieux doit avoir des dimensions raisonnables.
- ✓ Des sous-carrosseries ou plaques de châssis aérodynamiques sont interdit.
- ✓ No Body stiffeners allowed

#### **B5 PARE CHOCS**

- ✓ Doivent être fabriqués en matière flexible, ils doivent minimaliser les dégâts en cas d'accrochage. A l'avant ils doivent suivre la forme de la carrosserie.

#### **B7 PNEUS**

Pneus caoutchouc et mousse sont admis, traitement des pneus est interdit.

- ✓ Les roues doivent être fixées avec une vis ou un écrou.
- ✓ Des systèmes de changement rapide sont interdits.

#### **B8 SPOILERS**

- ✓ 1 spoiler et 1 aileron peuvent être monte sur la voitures.
- ✓ Si la voiture d'origine, dont la carrosserie est une réplique, est pourvue de plusieurs ailerons ou spoiler, il est permis de faire la même chose.
- ✓ Le spoiler doit être peint et fabriqué dans un matériel souple.
- ✓ Le spoiler ne peut pas être fixé par du fil d'acier, il doit être fixé sur la carrosserie.
- ✓ Le spoiler, inclusif les dérives, ne peut pas dépasser le point le plus haut du toit.
- ✓ Le spoiler doit se trouver au même endroit que sur la voiture d'origine.
- ✓ La hauteur du spoiler peut être réglable. Spoiler et dérives doivent être d'une pièce.
- ✓ « Gurney strip » permis si présent sur la voiture d'origine, s'il n'est pas plus large que la carrosserie et d'une hauteur de maximum 5,00mm. Max corde aileron 55.00mm

#### **B9 FREINS**

Chaque voiture doit être munie d'un frein arrière et d'un embrayage qui empêche la voiture d'avancer quand le moteur tourne au ralenti.

### **B10 VOITURE 4X4.**

Dimensions des voitures :

	Min. (mm)	Max. (mm)
- base des pneus	230.00	270.00
- largeur sans carrosserie	170.00	200.00
- largeur avec carrosserie	175.00	205.00
- longueur inclusif carrosserie et aileron	360.00	460.00
- hauteur du toit de carrosserie	120.00	175.00
hauteur mesurée avec une platine de 10mm sous le châssis.		
- largeur aileron	125.00	200.00
- corde aileron (incl gurney strip)		55.00
- dérives aileron		35.00 x 50.00
- saillie aileron (porte-à-faux)		10.00
- diamètre roue	46.00	50.00
- largeur roue	24.00	26.00
- largeur pneu avant :		31.00
arrière :		31.00

Vu par le haut, aucune partie de la voiture, à l'exception de la sortie du silencieux, ne peut déborder de la carrosserie.

- ✓ Voiture à suspension.
- ✓ 4 roues motrices
- ✓ Boîte de vitesse autorisée.

### **B11 LE POIDS MINIMUM**

- ✓ 1650gr inclusif puce
- ✓ Les voitures seront pesées complètement équipées, le réservoir vide.
- ✓ Le poids peut être contrôlé à chaque moment.

### **B12 ADDITIFS POUR LES PNEUS**

- ✓ L'usage d'additifs gluants est interdit.
- ✓ Il est interdit de traiter les pneus quel que soit le produit.